

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01747

Numéro SIREN : 515 400 158

Nom ou dénomination : 3S

Ce dépôt a été enregistré le 22/12/2020 sous le numéro de dépôt 11852



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS " 3 S "		50 Chemin d'Antonelle	
SIRET	5 1 5 4 0 0 1 5 8 0 0 0 1 7	13090 AIX EN PROVENCE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	HOLDING FAMILIALE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
Bénéfice imposable à 15%				

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%
--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: i	Nom et adresse du conseil:
Inst Tech Expertise Comptable Batipole les Craus Route Nationale 113 13580 LA FARE LES OLIVIERS Tél: 04.90.45.02.41.	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 08/05/2018 Lieu: AIX EN PROVENCE
Tél:	Qualité et nom du signataire: Président
	Signature: HESS Ana

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même				a	payées par un établissement chargé du service des titres				b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)								c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d	
Montant des distributions									e
autres que celles visées en (a),									f
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)									g
								h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j	
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)	
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) • SARL, tous les associés ; • SCA, associés gérants ; • SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; • SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants				Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société			
				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :			
à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les						
			Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.			
1	2	3	4	5	6	7	8		
H DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice					
				MVLT restant à reporter					

Désignation de l'entreprise SAS " 3 S "Néant ☐ *Adresse de l'entreprise 50 Chemin d'Antonelle13090 AIX EN PROVENCE

Numéro SIRET *

51540015800017

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

12

ACTIF

Brut
1Amortissements - Provisions
2Exercice N clos le
31122017Exercice N-1 clos le
31122016Net
3Net
4Immobilisations
incorporelles

Fonds commercial *

010

012

Autres *

014

016

Immobilisations corporelles *

028

301 149

030

32 991

268 158

275 658

Immobilisations financières * (1)

040

119 047

042

64 647

54 400

54 400

Total I (5)

044

420 196

048

97 638

322 558

330 058

Matières premières, approvisionnements,
en cours de production *

050

052

Marchandises *

060

062

Avances et acomptes versés sur commandes

064

066

Créances
(2)

Clients et comptes rattachés *

068

25 390

070

20 000

5 390

4 243

Autres * (3)

072

5 472

074

5 472

5 472

3 926

Valeurs mobilières de placement

080

082

Disponibilités

084

2 645

086

2 645

2 645

20 565

Charges constatées d'avance *

092

390

094

390

390

770

Total II

096

33 896

098

20 000

13 896

29 504

Total général (I+II)

110

454 092

112

117 638

336 454

359 562

PASSIF

Exercice N
NET 1Exercice N-1
NET 2

Capital social ou individuel *

120

1 000

1 000

Ecart de réévaluation

124

Réserve légale

126

100

100

Réserves réglementées *

130

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales
d'artistes vivants *)

131

132

Report à nouveau

134

133 115

149 624

Résultat de l'exercice

136

(12 117)

(16 509)

Provisions réglementées

140

Total I

142

122 098

134 215

Provisions pour risques et charges

Total II

154

Emprunts et dettes assimilées

156

1 290

520

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

164

Fournisseurs et comptes rattachés *

166

9 375

8 201

Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)

169

188 611

172

203 690

216 625

Produits constatés d'avance

174

Total III

176

214 355

225 346

Total général (I + II + III)

180

336 454

359 562

(1) Dont immobilisations financières à moins
d'un an

193

(4)

Dont dettes à plus d'un an

195

(2) Dont créances à plus d'un an

197

(5)

Coût de revient des immobilisations acquises
ou créées au cours de l'exercice *

182

(3) Dont comptes courants d'associés
débiteurs

199

Prix de vente hors TVA des immobilisations
cédées au cours de l'exercice *

184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 303, Section A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise SAS " 3 S "		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 7							Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 6							Néant	*								
A - RÉSULTAT COMPTABLE																											
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209					210																		
	Production vendue	{	biens			215			214																		
			services *			217			218	20 099		20 129															
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222																			
	Production immobilisée *							224																			
	Subventions d'exploitation reçues							226																			
Autres produits							230	6 653		30 465																	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)												232	26 752		50 594												
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234																			
	Variation de stock (marchandises) *							236																			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238																			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *							240																			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)						242	26 003		50 741																
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	335				244	5 365		8 861															
	Rémunérations du personnel *							250																			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252																			
	Dotations aux amortissements *							254	7 500		7 500																
	Dotations aux provisions							256																			
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259			262	0																		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260																						
Total des charges d'exploitation (II)												264	38 868		67 102												
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270	(12 117)		(16 509)												
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers							280																			
	Produits exceptionnels							290																			
	Charges financières							294																			
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347			300																		
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)			348																					
Impôts sur les bénéfices *							306																				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)												310	(12 117)		(16 509)												
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312			314	12 117											
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316																			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318																			
	Provisions non déductibles *							322																			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)							324																			
	Divers * dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248			330	17 700																
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)		249			251																		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998																			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999																			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														997												
	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986			Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987			Zones de restructuration de la défense (44, sexies)	127			Zones de revitalisation rurales (44, quinquies)	138			342										
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, sexies)	981			Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990													
	Divers : ZFA (44, quaterdecies)	345			Investissements outre-mer	344			Crédance due au report en arrière du déficit	346							350										
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"					655																					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS												Bénéfice col. 1	5 583		352			354								
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)												356														
	Déficits antérieurs reportables : *130.....131 dont imputés sur le résultat :														360	5 583											
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS												Bénéfice col. 1	0		370			372									

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SAS " 3 S "

31/12/2017

Détail des réintégrations diverses		
Quote Part SCI A2M		17 690
Quote part SCI Little 3 S		10
Total des réintégrations diverses	330	17 700

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SAS " 3 S "Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430	300 000	432		434		436	300 000		300 000		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	1 149	472		474		476	1 149		1 149		
Immobilisations financières		480	119 047	482		484		486	119 047		119 047		
TOTAL		490	420 196	492		494		496	420 196		420 196		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles		500		502		504		506				
	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520	24 342	522	7 500	524		526	31 842				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	1 149	562		564		566	1 149				
TOTAL		570	25 491	572	7 500	574		576	32 991				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5								
	6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme			⑤	⑥	⑦	⑧	
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591						
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS " 3 S "

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	64 647	632		634		636	64 647
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	20 000	652		654		656	20 000
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	84 647	682		684		686	84 647

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	130 131
Déficits imputés	983	5 583
Déficits reportables	984	124 547
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	124 547

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	4 149
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2033-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

5

Désignation de l'entreprise : SAS " 3 S "				Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2017		et clos le : 31/12/2017		Durée en nombre de mois	
				1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	Effectifs au sens de la CVAE *		023
Période de référence		024	160		
Date de cessation					
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.					
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.					

QUADRATUS Informatique

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 5 1 5 4 0 0 1 5 8 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS " 3 S "

ADRESSE (voie) 50 Chemin d'Antonelle

CODE POSTAL 13090

VILLE

AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mlle Nom patronymique HESS Prénom(s) Mélanie

Nom marital % de détention 66.60 Nb de parts ou actions 666

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 50 Voie Chemin d'Antonelle

Code postal 13090 Commune AIX EN PROVENCE Pays FRANCE

Titre (2) Mme Nom patronymique MARTIN PEREZ Prénom(s) Ana

Nom marital HESS % de détention 33.30 Nb de parts ou actions 333

Naissance : Date 070554 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 50 Voie Chemin d'Antonelle

Code postal 13090 Commune AIX EN PROVENCE Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2018

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET

5 1 5 4 0 0 1 5 8 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS " 3 S "

ADRESSE (voie)

50 Chemin d'Antonelle

CODE POSTAL

13090

VILLE

AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	268 158	275 658	7 500-	2.72-
21318800 Batiments / Op. non Profes.	300 000	300 000		
21830000 Matériel Bureau & Informatique	1 149	1 149		
28131880 Amort. Cpte. 213188	31 842-	24 342-	7 500-	30.81-
28183000 Amortissement Cpte. 2183	1 149-	1 149-		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	54 400	54 400		
26100000 Titres de Participations	119 047	119 047		
29610000 Prov. Dép. Titres	64 647-	64 647-		
TOTAL I	322 558	330 058	7 500-	2.27-
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	5 390	4 243	1 147	27.03
41100000 Clients Collectifs	1 470	323	1 147	355.11
41600000 Clients Douteux	23 920	23 920		
49100000 Prov. Dép. Clients	20 000-	20 000-		
AUTRES CREANCES	5 472	3 926	1 545	39.36
40100000 Fournisseurs Collectifs	11	40	29-	71.50-
40900000 Fournisseurs Avance et Acompte	1 408	1 408		
44586000 TVA / Fournisseurs FNP	992	912	80	8.77
46701000 Débiteurs Créditeurs divers	1 494		1 494	
46720000 Déb. & Cred. Divers : A2M	1 566	1 566		
DISPONIBILITES	2 645	20 565	17 920-	87.14-
51204000 Société Marseillaise de Crédit	2 645	20 565	17 920-	87.14-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	390	770	380-	49.39-
48600000 Charges Constatées d'Avance	390	770	380-	49.39-
TOTAL II	13 896	29 504	15 608-	52.90-
TOTAL GENERAL	336 454	359 562	23 108-	6.43-

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 000	1 000		
10130000 Capital Social Souscrit A. V.	1 000	1 000		
RESERVE LEGALE	100	100		
10610000 Réserve Légale	100	100		
REPORT A NOUVEAU	133 115	149 624	16 509	11.03
11000000 Report à Nouveau Créiteur	162 388	162 388		
11900000 Report à Nouveau Débiteur	29 272	12 764	16 509	129.34
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	12 117	16 509	4 392	26.60
TOTAL I	122 098	134 215	12 117	9.03
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 290	520	770	148.08
16550000 Dépôt & Caution reçus	1 290	520	770	148.08
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 375	8 201	1 173	14.31
40100000 Fournisseurs Collectifs	3 423	2 729	693	25.40
40800000 Fournisseurs FNP	5 952	5 472	480	8.77
AUTRES DETTES	203 690	216 625	12 935	5.97
41100000 Clients Collectifs	4 885	11 537	6 652	57.66
42501000 Note de Frais	6 275	6 275		
44400000 Trésor Public		523	523	100.00
44571416 TVA Collectée	3 920	3 920		
45501000 Compte Courant HESS J.P. & Ana	186 706	192 466	5 760	2.99
45502000 C/C HESS JPH IK	1 905	1 905		
TOTAL III	214 355	225 346	10 991	4.88
TOTAL GENERAL	336 454	359 562	23 108	6.43

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	20 099	20 129	30-	0.15-
70810000 Location Cordeliers	8 905	11 839	2 934-	24.78-
70820000 Loyers Saint Martin	6 754	3 850	2 904	75.42
70830000 Loyers Présencé	4 440	4 440		
AUTRES PRODUITS	6 653	30 465	23 812-	78.16-
75800000 Autres produits différence let	1	1	0-	20.00-
79100000 Transfert de Charges	6 652	30 464	23 812-	78.16-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	26 752	50 594	23 842-	47.12-
AUTRES CHARGES EXTERNES	26 003	50 741	24 738-	48.75-
60630000 Petit Matériel	95	548	453-	82.68-
60640000 Fournitures Administratives	113		113	
61410000 Charges Locatives Saint Martin	1 653	481	1 172	243.73
61420000 Charges Locatives Présencé	349	507	158-	31.24-
61430000 Charges Copropriété Aix	2 767	1 450	1 317	90.79
61520000 Entretien Réparations / Biens	218	15 111	14 893-	98.56-
61560000 Maintenance	300		300	
61600000 Assurance Mini		165	165-	100.00-
61601000 Assurance Appartement	330		330	
62220000 Commissions	51	2 367	2 316-	97.83-
62221000 Commissions RBNB	231	304	73-	24.01-
62260000 Honoraires	18 674	27 019	8 345-	30.89-
62270000 Frais d'Actes & Contentieux	187		187	
62510000 Frais de déplacement	77	1 313	1 235-	94.10-
62562000 Missions Exo.	120	436	316-	72.48-
62570000 Réceptions 19.60%		161	161-	100.00-
62610000 Affranchissement	71	191	120-	62.61-
62620000 Téléphonie	354	402	48-	11.97-
62780000 Autres Frais & Com. / P.S. Bq.	412	286	126	44.14
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	5 365	8 861	3 496-	39.46-
63511000 CET + CVAE	335	330	5	1.52
63512000 Taxes Foncières	909	1 418	509-	35.90-
63520000 TCA Non récupérable	4 121	7 113	2 992-	42.07-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	7 500	7 500		
68112000 DAP Eléments corporels	7 500	7 500		
AUTRES CHARGES	0		0	
65800000 Autres Charges Différence Let.	0		0	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	38 868	67 102	28 234-	42.08-
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	12 117-	16 509-	4 392	26.60
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	12 117-	16 509-	4 392	26.60

3 S

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €

Siège social : 50 Chemin d'Antonelle

13090 AIX EN PROVENCE

515 400 158 RCS AIX EN PROVENCE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport et pour une bonne information, nous avons décidé d'annexer un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Total des immobilisations corporelles	268 157	275 657	-2,72
Total des immobilisations financières	54 400	54 400	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	322 557	330 057	-2,27
ACTIF CIRCULANT			

AH

Clients et comptes rattachés	5 389	4 242	27,04
Autres créances	5 471	3 926	39,35
Créances	10 860	8 168	32,96
Disponibilités	2 644	20 564	-87,14
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	2 644	20 564	-87,14
Charges constatées d'avance	389	770	-49,48
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 896	29 504	-52,90
TOTAL ACTIF	336 453	359 561	-6,43
BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	1 000	1 000	0,00
Réserve légale	100	100	0,00
Report à nouveau	133 115	149 624	-11,03
RESULTAT DE L'EXERCICE	-12 117	-16 509	26,60
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	122 098	134 215	-9,03
AUTRES FONDS PROPRES			
Emprunts et dettes financières diverses	1 290	520	148,08
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 374	8 201	14,30
Autres dettes	203 690	216 624	-5,97
TOTAL DETTES	214 355	225 346	-4,88
TOTAL PASSIF	336 453	359 561	-6,43

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	20 098	20 129	-0,15
Coût des achats et charges externes	26 003	50 741	-48,75
VALEUR AJOUTEE	-5 905	-30 612	80,71
Impôts, taxes et versements assimilés	5 364	8 861	-39,47
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-11 269	-39 473	71,45

AH

Autres produits	6 652	30 464	-78,16
Dotations aux amortissements et provisions	7 500	7 500	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	-12 116	-16 508	26,61
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-12 116	-16 508	26,61
RESULTAT NET COMPTABLE	-12 116	-16 508	26,61

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 20 098 € contre 20 129 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de 0,15 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 38 868 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 7 500 €.

Le résultat d'exploitation ressort à -12 116 € contre -16 508 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de 26,61 %.

En conséquence du résultat fiscal, il n'a pas été provisionné d'impôt sur les bénéfices pour cet exercice.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de -12 116 €, représentant 60,28 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en progression de 26,61 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par une perte de -16 508 €, soit 82,01 % du chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Malgré les difficultés rencontrées au cours du dernier exercice, nous gardons cependant bon espoir face à l'avenir et avons d'ores et déjà pris des mesures tant sur le plan commercial qu'au niveau de la gestion, en vue d'améliorer la rentabilité de notre activité.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Filiales et participations

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toute information concernant les filiales et participations de notre société.

La situation demeure inchangée.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

AH

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un déficit de 12 116,77 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- de prendre en compte le montant s'élevant à 133 115.23 €

Correspondant au compte "Report à Nouveau", créateur d'un pareil montant,

- et de reporter purement et simplement le solde, s'élevant à 120 998.46 €

Au compte "Report à Nouveau"

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

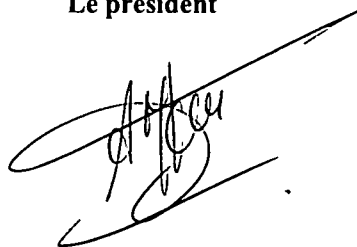
Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. B.', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

3 S

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €

Siège social : 50 Chemin d'Antonelle

13090 AIX EN PROVENCE

515 400 158 RCS AIX EN PROVENCE

**RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS VISEES PAR
L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2018

Chers associés,

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and strokes, positioned in the lower right area of the document.

3 S

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €

Siège social : 50 Chemin d'Antonelle

13090 AIX EN PROVENCE

515 400 158 RCS AIX EN PROVENCE

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN **DATE DU 30 JUIN 2018**

L'an deux mille dix-huit,

Et le trente juin, à dix-sept heures zéro minute,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par la présidente, par lettre simple en date du 2 juin 2018.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Madame Ana HESS préside la séance en qualité de présidente de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par La présidente, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 1 000 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame la présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion de la présidente,
- le texte des résolutions proposées.

Puis la présidente déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion de la présidente, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Elle précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame la présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion de la présidente sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017,

214

- Approbation des comptes annuels,
- Quitus à la présidente,
- Affectation des résultats,
- Examen du rapport spécial de la présidente sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Questions diverses

Madame la présidente donne lecture du rapport de gestion.

Enfin elle déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Madame la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidente approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2017 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne à la présidente quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition de la présidente décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 12 116,77 €, de la manière suivante :

- de prendre en compte le montant s'élevant à 133 115.23 €

Correspondant au compte "Report à Nouveau", créateur d'un pareil montant,

- et de reporter purement et simplement le solde, s'élevant à 120 998.46 €

Au compte "Report à Nouveau"

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

AM

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

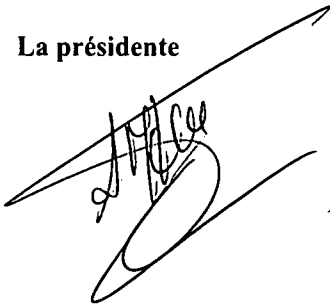
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidente.

Il a également été établi une feuille de présence signée par les associés.

La présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and strokes, positioned below the text 'La présidente'.